



PRÉFET DES
BOUCHES-DU-RHÔNE
Direction départementale
des Territoires et de la Mer

SYNTHÈSE DES AVIS ÉMIS PAR LE PUBLIC
ÉTUDE PORTANT SUR L'ÉCO-ÉPIDÉMIOLOGIE ET LES DÉPLACEMENTS DES
GOÉLANDS LEUCOPHÉE (*LARUS MICHAHELLIS*) DES ÎLES DE MARSEILLE

La consultation du public portant sur l'octroi d'une dérogation à l'article L.411-1, en application de l'article L.411-2 de Code de l'Environnement ayant eu lieu du mercredi 3 juin 2020 au mercredi 17 juin n'a donné lieu à aucune observation.

Fait à Marseille, le 19 juin 2020
L'adjoint au Chef du Service Mer, Eau et Environnement
Frédéric ARCHELAS
SIGNE